



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE  
L'AEROPORT INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE**

**COMITE SYNDICAL DU 04 JUIN 2014**

Convocations adressées le 28 mai 2014

Nombre de délégués titulaires en exercice : 11  
Nombre de délégués titulaires présents : 6  
Nombre de délégués votants : 8

**Membres titulaires présents :**

Monsieur Serge BABARY – Monsieur Christian BRAULT – Monsieur Bruno FENET –  
Monsieur Alain MICHEL – Monsieur Jean-Gérard PAUMIER – Monsieur Patrick  
POIRIER

**Membre titulaire retardé :**

Monsieur Gilles DEGUET

**Membres titulaires excusés :**

Monsieur Claude-Pierre CHAUVEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain  
MICHEL,

Monsieur Frédéric AUGIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Gérard PAUMIER,

Madame Mélanie FORTIER, Monsieur Jean-Marie BEFFARA.

.....  
**CS 14.06.01 – ELECTION DU PRESIDENT DU SYNDICAT MIXTE POUR  
L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AEROPORT  
INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE**

Monsieur Serge BABARY, en tant que doyen de l'assemblée, est désigné Président  
de la séance.

Par délibération en date du 23 mai 2014, la Communauté d'agglomération  
Tour(s)plus a désigné comme suit ses nouveaux représentants pour siéger au sein  
du Syndicat mixte de l'Aéroport Tours Val de Loire :

- Messieurs Jean-Gérard PAUMIER, Frédéric AUGIS et Bruno FENET comme  
représentants titulaires,
- Messieurs Cédric DE OLIVEIRA, Bertrand RITOURET et Philippe CLEMOT  
comme représentants suppléants.

L'article 6 des statuts du Syndicat mixte prévoit que :

*« Le Comité Syndical élit en son sein 4 membres constituant le Bureau :*

- 1 Président
- 3 Vice-Présidents

*(...)*

*Le Bureau est renouvelé à chaque renouvellement partiel ou intégral du comité syndical. Les membres sortants sont rééligibles. »*

Il convient donc de procéder à l'élection du Président du Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport international de Tours Val de Loire.

Monsieur Serge BABARY, Président de la séance, propose de désigner comme scrutateurs chargés du dépouillement Monsieur Bruno FENET et Monsieur Jean-Gérard PAUMIER.

Après appel à candidature, Monsieur Serge BABARY, Président de la séance, fait part de la candidature de Monsieur Jean-Gérard PAUMIER.

Il est procédé à un vote secret au scrutin uninominal et les opérations du premier tour de scrutin donnent les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 8

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 8

Monsieur Jean-Gérard PAUMIER a obtenu 8 voix.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5721-1,

Vu les résultats du scrutin,

Monsieur Jean-Gérard PAUMIER ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés est élu Président du Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport international de Tours Val de Loire et est invité par Monsieur Serge BABARY à présider la séance.

\*\*\*\*\*

**En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :**

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5721-1,

Vu les statuts du Syndicat mixte et notamment les articles 6 à 8,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 23 mai 2014,

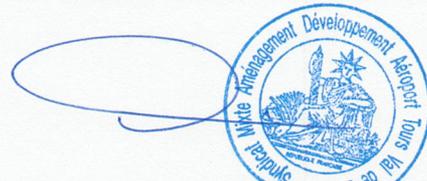
Vu les résultats du scrutin,

- **PREND ACTE** de la désignation des nouveaux représentants désignés par la Communauté d'agglomération Tour(s)plus, soit Messieurs Jean-Gérard PAUMIER, Frédéric AUGIS et Bruno FENET comme Titulaires et Messieurs Cédric DE OLIVEIRA, Bertrand RITOURET et Philippe CLEMOT comme Suppléants, qui sont appelés à siéger au sein du Syndicat mixte de l'aéroport Tours Val de Loire.
  
- **EST ELU** Président, Monsieur Jean-Gérard PAUMIER

.....

Acte exécutoire le ..... **12 JUIN 2014** ..... après transmission et publication ;  
les actes de portée individuelle devant être notifiés.

**Le Président du Syndicat Mixte**



**Jean-Gérard PAUMIER**